

FIMM.

Rue de la Roche de Mars 16
CH-2900 Porrentruy
T +41 32 466 70 20
www.fimmsa.ch



Rapport d'activités 2024

Introduction

Le rapport d'activité 2024 de FIMM SA retrace les principaux événements et initiatives survenus au cours de l'année. Malgré un contexte économique tendu, la société a su maintenir un haut niveau d'activité et poursuivre ses efforts constants en matière de formation, d'amélioration des compétences, de qualité, de santé et sécurité, ainsi que de conformité aux normes éthiques et réglementaires.

Objectifs et réalisations majeures

Renouvellement de la certification RJC – Code of Practices (CoP)

FIMM SA a renouvelé avec succès sa certification RJC – Code of Practices (CoP) jusqu'au 4 octobre 2027. Cette reconnaissance atteste de notre engagement continu à opérer selon les plus hauts standards éthiques, sociaux et environnementaux dans l'industrie horlogère.

Cybersécurité et protection des données

Face à l'augmentation des menaces informatiques, FIMM SA a mis en œuvre en 2024 de nouvelles actions concrètes pour sensibiliser et se prémunir contre les risques de cyberattaques. Des outils spécifiques ont été déployés et plusieurs sessions de formation ont permis à l'ensemble des collaborateurs de renforcer leurs connaissances en matière de cybersécurité et de bonnes pratiques numériques.

Formation et développement des compétences

L'année 2024 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle apprentie en formation de Termineuse en habillage horloger, renforçant ainsi notre engagement envers la relève professionnelle et la transmission du savoir-faire.

Parallèlement, nous avons poursuivi nos efforts en formation continue, notamment au niveau de la qualité (formation avancée sur le logiciel QuickControl) et de la gestion complète du cycle de vie des produits (déploiement d'une solution PLM).

Enfin, une formation certifiante en premiers secours BLS AED SRC a été dispensée à plusieurs collaborateurs, en lien avec notre démarche de sécurité au travail.

Activité et résilience dans un contexte tendu

Malgré un environnement économique marqué par des incertitudes, FiMM SA a su préserver un niveau d'activité soutenu tout au long de l'année 2024. Cette performance est le fruit d'une organisation agile, d'une politique industrielle rigoureuse, de l'engagement et de la mobilisation de l'ensemble des équipes.

Engagements éthiques et responsabilités sociales

FiMM SA poursuit sa politique active de responsabilité sociétale et éthique. Outre le renouvellement du certificat RJC-CoP, l'entreprise a veillé à appliquer strictement les principes du RJC tout au long de sa chaîne d'approvisionnement. Nos pratiques commerciales, environnementales et sociales ont été renforcées, et nous continuons à sensibiliser nos partenaires aux exigences RJC.

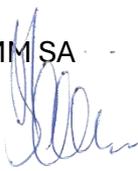
Pour toute question relative à ces engagements ou pour en savoir plus sur notre démarche responsable, vous pouvez nous contacter à l'adresse rh@fimmsa.ch.

Conclusion

L'année 2024 a confirmé la capacité de FiMM SA à innover, à s'adapter et à se développer dans un contexte exigeant. Grâce à des investissements ciblés, un engagement fort en matière de qualité, de sécurité et de durabilité, ainsi qu'une équipe compétente et engagée, FiMM SA continue à consolider sa position dans le secteur de la haute horlogerie. Nous remercions l'ensemble de nos collaborateurs, clients et partenaires pour leur confiance et leur implication.

FiMM SA a mis en œuvre son devoir de diligence en matière de respect des droits humains et de maîtrise de sa chaîne d'approvisionnement, conformément aux exigences du Responsible Jewellery Council (RJC). En 2024, aucune atteinte aux droits humains ni dysfonctionnement dans la chaîne d'approvisionnement n'a été identifié, que ce soit au sein de l'entreprise ou chez ses fournisseurs.

FiMM SA



Bertrand Crevoisier
CEO



Frédéric Baetscher
Directeur RH & Finances